S'investir plus efficacement dans la gestion des risques Intensifier la réalisation des PPR Améliorer la sécurité dans les campings

9 • RISQUES D'INONDATION

SYNTHÈSE PANORAMIQUE

La mise en œuvre des PPRi, Plans de Prévention des Risques traitant de l'aléa inondation, progresse de manière satisfaisante sur le bassin : révision des procédures anciennes (Plans des Surfaces Submersibles, Plans d'Exposition aux Risques, ...) ou communes nouvellement prises en compte, meilleure couverture des zones soumises à des crues rapides. Cela est conforme aux recommandations du SDAGE mais il faut également y voir l'effet incitatif des catastrophes que le bassin connaît régulièrement. On a donc assisté à la prescription d'un nombre important de procédures qu'il convient maintenant de mener à terme : 70% des PPRi prescrits doivent être clôturés par un arrêté d'approbation.

La prise en compte de l'aléa inondation se traduit également dans la mise en place de mesures de sécurité dans les camping et parcs résidentiels de loisirs implantés dans des zones à risques : 90% des départements (contre 50% en 2000) ont suivi les recommandations du SDAGE et ont identifié les installations qui nécessitent (ou qui ont fait l'objet) des procédures particulières d'alerte / évacuation, voire celles qui doivent être fermées. La prochaine édition du tableau de bord pourra donc contenir un bilan de mise en œuvre effective des procédures d'alerte / évacuation et de fermetures.

Les recommandations et orientations du SDAGE en matière de risques d'inondation, traitent également :

- de l'inventaire des risques d'inondations ;
- des actions de réduction du ruissellement et de l'érosion ;
- de la gestion des écoulements dans le lit mineur des cours d'eau ;
- de la conservation des champs d'inondation en lit majeur ;
- des dispositifs d'annonce des crues et de protection contre les crues.

Leur mise en œuvre est de plus en plus d'actualité mais est difficile à suivre sur l'ensemble du bassin et a fortiori à quantifier par des indicateurs. Néanmoins, chacun de ces volets devra faire l'objet d'une évaluation, par exemple sur des zones géographiques restreintes et représentatives.